

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Tunisie : les dérives et le naufrage de la diplomatie française



Incapable de mesurer l'ampleur de la contestation socio-politique, la France s'est une fois de plus distinguée par son cynisme.
Lire notre dossier page 4, 5 et 6.

Niger : une certitude et beaucoup de questions

Après la mort des deux jeunes otages français, les déclarations officielles n'auront pas contribué à lever le brouillard entourant l'opération militaire française.
Page 8 et 9



La façade délabrée de l'impérialisme français

L'antienne que certains nous chantent depuis plus de dix ans maintenant, c'est que la France a abandonné l'Afrique à son triste sort après s'être dévouée à la coloniser par pure abnégation humaniste.

Suite page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE
Tchad, en toute neutralité – Leloup dans la bergerie malgache – Tapie en goguette à Mada – APD : brouillard épais pour les députés – Gabon : Bongo usurpateur

→ P. 1 & 3 Edito La façade délabrée de l'impérialisme français

→ P. 4, 5 & 6 Dossier TUNISIE Les dérives et le naufrage de la diplomatie française
Incapable de mesurer l'ampleur de la contestation socio-politique, la France s'est, une fois de plus, distinguée par son cynisme.

→ P. 7 CENTRAFRIQUE Une mascarade électorale de plus
Les Centrafricains viennent de subir, dans l'indifférence générale, une mascarade électorale de plus. Sont-ils condamnés aux dictateurs « amis de la France » ?

→ P. 8 & 9 NIGER Une certitude et beaucoup de questions
Les déclarations successives n'auront pas contribué à lever le brouillard qui entoure la dernière opération militaire française faisant suite à l'enlèvement de deux Français à Niamey le 7 janvier dernier.

P. 10 & 11 Cameroun Le laboratoire de la Françaifrique
Entretien avec Thomas Deltombe à l'occasion de la sortie du livre Kamerun !, la guerre cachée aux origines de la Françaifrique, 1948-1971,

→ P. 12 ANGOLAGATE Morin soutient toujours Falcone
L'ex-ministre de la Défense, persiste et signe. Dans une lettre datée du 24 janvier, il appuie de nouveau la défense de Falcone comme il l'avait déjà fait en juillet 2008.

En toute neutralité...

A écouter l'ex-commissaire européen au développement, Louis Michel, qui s'était déjà montré particulièrement accommodant avec le régime tchadien et ses complices français au moment de la « disparition » des opposants tchadiens en février 2008, interrogé sur sur RFI le 10 janvier dernier, on aurait pu croire qu'il venait d'être embauché comme porte-parole de la présidence tchadienne. Il explique en effet qu'il n'a aucunement le sentiment que Déby puisse avoir une « *volonté de manipuler* » les résultats, car il « *sait parfaitement qu'il est dans son intérêt premier (...) que ces élections soient incontestables* ». Interrogé sur l'hypothèse d'une majorité de l'opposition à l'assemblée en dépit de tous les précédents scrutins truqués, il « *ne voit pas du tout pourquoi Déby ne l'accepterait pas* » car ce dernier lui « *a semblé tout à fait ouvert à cela* » et « *depuis des mois, il a beaucoup œuvré à recréer un climat de confiance* ». Quant à une éventuelle alternance lors des prochaines présidentielles, Louis Michel a « *le sentiment* » que Déby « *a parfaitement pris la mesure de sa responsabilité et de son rôle* » et il pense « *qu'il est tout à fait prêt à jouer le jeu (...), à respecter le vœu des électeurs et à s'inscrire dans une logique totalement démocratique* ». En fait, Louis Michel a juste été nommé chef de la mission d'observation électorale de l'UE pour les prochaines élections législatives au Tchad. Cela n'est guère rassurant. La Lettre du continent (13 janvier) nous apprend que sa « *désignation a été appuyée par Paris* ». Ce qui l'est encore moins...

Leloup dans la bergerie malgache

Cela fera presque deux ans, en mars 2011, que Madagascar est plongée dans une grave crise politique après le renversement de l'ex-président Marc Ravalomanana par Andry Rajoelina, alors maire d'Antananarivo. Le pouvoir s'exerce désormais hors de tout contrôle par un petit groupe d'individus, conseillers officiels ou officieux.

C'est dans ce contexte d'instabilité chronique et d'isolement international que la corruption, déjà importante par le passé, a pris des proportions inimaginables : « *Des personnalités proches du régime utilisent les comptes de dépôt au Trésor pour des motifs personnels. Elles auraient notamment pu dépenser plus de 100 milliards d'ariary (50 millions de dollars) en dehors de toute ligne budgétaire* » (rapport 166, International Crisis Group).

Dans l'entourage de l'ex-Dj de 36 ans, grenouille les affairistes de tout poil à commencer par son conseiller spécial, le franco-malgache Patrick Leloup.

Issu d'une des grandes familles de Tana, ses liens avec les milieux d'affaires français remontent à la colonisation.

Au début des années 90, il profite du monopole de l'exploitation d'émeraudes avec une famille proche du président Ratsiraka qu'il quitte alors que celui-ci est écarté par Albert Zafy. Opportuniste, Leloup devient supporter de Zafy. Les choses se gâtent avec l'ex-président Ravalomanana. Celui-ci reprochait à Leloup d'avoir voulu l'arnaquer dans une affaire immobilière et l'avait interdit de séjour à Madagascar. De quoi accrédiéter sa réputation de voyou dans les milieux d'affaires. Pas étonnant donc de voir Robert Bourgi, conseiller officieux de Sarkozy en même temps qu'homme d'affaires, soutenir Rajoelina. La tradition françafricaine des affaires politico-affairistes est bien respectée : Foccart, dont Bourgi se dit être le fils spirituel, dirigeait aussi sa société, la Safiex, en même temps qu'il contrôlait le pré-carré français.

Tapie en goguette à Madagascar

« *Je ne le connaissais pas, j'ai été bluffé. J'ai trouvé qu'il avait beaucoup de maturité et de clairvoyance* ». C'est ce qu'a déclaré, au sujet d'Andry Rajoelina (TGV), Bernard Tapie lors d'une conférence de presse, le 19 janvier, dans la capitale malgache. Contrairement à ce qui avait été annoncé par la présidence malgache avant sa venue, Tapie a démenti toute intention politique et économique. Ce qui ne l'a pas empêché, parole d'expert, de commenter, entre deux visites à TGV et à l'ambassadeur de France, : « *Si le processus qui est engagé amène votre pays à procéder à des élections (...), je crois que vous aurez avec lui et son équipe, si c'est lui qui gagne, quelques années où on va entendre parler en bien de Madagascar* », précisant qu'« *un président jeune dans une nation jeune, c'est pas mal* ». Mot pour mot ce que disait dans une interview à Top Mada, le conseiller spécial de Rajoelina et affairiste, Patrick Leloup. Le seul but du voyage de Tapie, « *souhaitant qu'il n'y ait pas d'ambiguïté* », était d'appuyer son fils Laurent, pour la création d'une école de commerce. Une œuvre humanitaire en quelque sorte puisque l'école sera gratuite pour les jeunes malgaches. Mais pourquoi à Madagascar ? Parce son fils Laurent est l'ami d'école d'un homme malgache jeune

et éminent... qui pourrait être Rajoelina ! Cette arrivée surprenante, en jet privé, dans la Grande Ile, aurait des intentions moins philanthropiques. Les milieux d'affaires malgaches parlent d'un investissement dans une agence immobilière qui appartiendrait à la famille Rajoelina. Entre autre projet, le rachat des fameuses villas présidentielles construites sous Ravalomanana pour accueillir les chefs d'Etat du sommet de l'Union Africaine qui n'avait pu se tenir à Tananarivo. Le mot de la fin pour Tapie le rentier : « *Je ne vais pas travailler pour le président de la République, mais pour une nation qui est jeune et enthousiaste* ». Du Nanard pur jus.

Brouillard épais pour les députés

Alors que les crédits de l'aide française au développement pour 2011 – environ dix milliards d'euros – ont été adoptés début novembre 2010 par la commission des Finances de l'Assemblée nationale élargie à celle des Affaires étrangères, plusieurs députés se sont plaints d'informations « *illisibles* » sur cette aide, de la non-communication du Document de politiques transversales sur la politique française en faveur du développement, seul outil permettant aux députés d'avoir une vue d'ensemble et chiffrée de la politique d'aide de la France.

Comme les Opérations extérieures de l'armée française (OPEX), dont le chiffrage exact est toujours inconnu, c'est le flou le plus complet pour les députés qui réclament, en vain, les documents officiels.

Gabon : Bongo usurpateur

C'est sûrement l'innocence et la naïveté des débutants qui a fait dire à Henri de Raincourt, le ministre français de la Coopération, que la France soutient le président gabonais, Ali Bongo, face à son ex-copain d'enfance devenu opposant, André Mba Obame, car « *personne ne se hasarde à contester son élection* » (TV5-Monde, 26 janvier). Réflexion tout à fait hasardeuse puisque Obame, ancien ministre des basses œuvres d'Omar Bongo, poulain des services français, s'est autoproclamé président du Gabon à la suite des propos de Michel de Bonnecorse, ancien Monsieur Afrique de Chirac avouant, dans le documentaire *Françafrrique* de Patrick Benquet, que les résultats de la présidentielle d'août 2009 avait été inversés au profit d'Ali Bongo. Bonnecorse a eu beau démentir, de façon ridicule, en incriminant le montage,

personne n'y a cru. D'autant que son propos était appuyé par l'ancien chef des services secrets français au Gabon : « on a les vrais chiffres, on n'est pas les seuls...même l'agence France Press locale les a... ». Pourtant le bureau de l'AFP de Libreville n'a pas bien diffusé les vrais résultats, conséquence peut-être des menaces de mort reçues par son directeur. La seule dépêche de l'AFP évoquant le contenu de *Françafrique* est datée du 18 décembre 2010 et bien sûr ne cite que Michel de Bonnacorse. Depuis, plus aucune dépêche ne fait référence à l'origine de la crise de légitimité du pouvoir gabonais. En tout état de cause, les Gabonais méritent mieux qu'Ali Bongo et André Mba Obame.

Toxic Somalia: L'autre piraterie de Paul Moreira



La Somalie a été utilisée comme dépotier de l'Occident pour des déchets toxiques. Des centaines de Somaliens de la région de Puntland seraient déjà morts. Deux journalistes italiens avaient enquêté sur ce trafic, mais ont été assassinés en 1994. En 2009, un mafieux italien confié à la justice qu'il détient les clés du trafic. Ce que l'on pourrait découvrir va jeter une lumière crue sur la part de l'Occident dans la fabrication de l'enfer somalien. Diffusion courant avril sur Arte.

Planète à vendre d'Alexis Marant

Les crises alimentaire et financière qui ont secoué le monde ont eu un effet méconnu du public. Elles ont provoqué une course pour la mainmise sur les terres cultivables. Ce film documentaire tourné sur trois continents, raconte une seule et même histoire : celle du grand Monopoly en cours, et de ses conséquences si rien n'est fait pour protéger les intérêts des petits paysans et des pays du Sud. *Planète à vendre* sera diffusé le 19 avril sur Arte.

La façade délabrée de l'impérialisme français

Suite de la page 1

Notons que les mêmes, dont la cohérence rationnelle n'est pas le fort, entonnent par ailleurs le couplet sur la théorie darwiniste de la libre compétition des espèces. Si un seul État dans l'histoire avait jamais fait quoi que ce soit qui ne relève pas exclusivement de ses intérêts, quitte bien sûr à se draper dans le discours vertueux adéquat, cela se saurait. Force est de constater au contraire que la présence de l'armée et des intérêts français en Afrique se fait de plus en plus voyante, ne serait-ce que par les multiples pataquès qu'une ingérence obstinée l'amène à exhiber. Ce qui est presque fini, c'est le temps de l'opacité totale et du mensonge insolent.

Tout le monde a crié haro sur Michèle Alliot-Marie avec sa proposition d'aide policière au régime tunisien de Ben Ali pour réprimer habilement les émeutes populaires. Mais elle était dans la droite ligne de la politique actuelle du pouvoir français envers tous ses amis dictateurs sur le continent, aidés policièrement dans leur répression contre les révoltes des populations. Ses détracteurs feraient bien de s'en apercevoir. Ce qui est plus grotesque, c'est la découverte par Sarkozy d'un peuple tunisien dont il ignorait jusqu'à présent l'existence. La Tunisie c'était Ben Ali et c'est tout.

Que penser de la stupide mise en demeure faite par Sarkozy à Gbagbo en Côte d'Ivoire d'avoir à dégager dans les quarante-huit heures, il y a de cela plus de un mois maintenant. Elle ne montrait rien d'autre qu'une ignorance totale de la réalité de la situation politique et de l'anachronisme de la position française d'autorité, qui ne cesse d'être à côté de la question avec son obstination à lancer des étincelles dans un baril de poudre préparé avec inconscience. La Côte d'Ivoire, c'est ce qu'on décrète souverainement et c'est tout.

La politique française ne met pas en péril uniquement les populations africaines, elle sacrifie des vies françaises sur l'autel de sa jactance. Il faut oser dire qu'il n'y avait pas la moindre chance qu'une intervention armée libère les jeunes gens enlevés au Niger, encore moins qu'elle mette un frein à la rébellion.

Elle va au contraire l'exaspérer, en prétendant « terroriser les terroristes » selon le mot d'un fameux matamore, dans une fuite en avant aveugle qui ignore tout du funeste terreau qui a nourri la révolte et qu'on découvrira trop tard, quand toute la région aura été mise à feu et à sang. AQMI c'est le diable surgi de nulle part et c'est tout.

La République centrafricaine est, de tous les pays africains, celui où la présence française a été la plus prégnante pendant de très longues années depuis 1960, au point que le colonel français Manton a gouverné en fait le pays pendant les années 1980, que tous les présidents jusqu'à aujourd'hui ne doivent leur place qu'au soutien militaire français - et la disparition officielle de la base de Bouar n'a rien changé en la matière. C'est aussi le pays où l'État est le plus inexistant, où l'armée est la seule source de pouvoir, où la capacité de pillage des richesses locales est sans limite accompagnant un niveau de développement humain parmi les derniers de la planète. Le tableau est affligeant.

Le président sortant, François Bozizé, va être reconduit au pouvoir dès le premier tour de l'élection. Les financeurs de l'élection, l'UE et la France, vont la présenter comme « satisfaisante » et c'est tout.

Dans ce dernier cas, on en est encore à la bienheureuse opacité, au silence total et sans faille pour couvrir la domination d'une surface parfaitement lisse.

Rien ne se passe en Centrafrique.

Odile Tobner

Les dérives et le naufrage de la diplomatie française

Incapable de mesurer l'ampleur de la contestation socio-politique, la France s'est une fois de plus distinguée par son cynisme.

La volonté de la ministre Michèle Alliot-Marie d'offrir une aide sécuritaire au régime Ben Ali n'est pas une gaffe politique, mais la politique de la France qui prévalait en Tunisie. D'ailleurs la ministre des Affaires étrangères ne s'est pas fait piéger au micro d'une radio puisqu'elle a lu un texte officiel. Rappelons aussi que la ministre est bien rodée aux dérives sécuritaires de la Sarkozie. Fervente défenseuse de la télésurveillance et promotrice de la disparition du juge d'instruction, MAM était la ministre de l'Intérieur pendant l'affaire Tarnac et, dernièrement dans son fief, elle était restée totalement insensible au mandat d'arrêt européen prononcé contre la militante basque Aurore Martin. En Tunisie, le président Zine el-Abidine Ben Ali a toujours bénéficié de la bienveillance du gouvernement français, tout particulièrement celle de Jacques Chirac qui parlait toujours du « miracle » économique du pays.

Quand les grands médias découvrent la nature du régime Ben Ali

Ainsi, la diplomatie française a maintenu le cap, jusqu'au naufrage benalien. De leur côté, après avoir été bien timides, les médias généralistes ont paru découvrir la violence et l'arbitraire du régime Ben Ali à sa chute. S'ils ont jugé indignes les propos tenus par Michèle Alliot-Marie, leur silence systématique pendant ces longues années de répression n'est-elle pas plus répréhensible ? Le 11 janvier, la journaliste Bérénice Dubuc du gratuit *20min* est une des premières à employer le terme « *révolution de jasmin* ». Or, en 1987, Ben Ali lui-même, utilisait cette expression pour désigner son coup d'État. Raccourci journalistique ou signe d'une information tirée vers le bas ? En Tunisie, depuis une semaine, on « tire la ligne » sur des sujets qui se ressemblent, les envoyés spéciaux fleurissent sur le terrain, chaque média possède son ancien prisonnier politique à interviewer, son « décryptage » de la transition démocratique et l'enquête « exclusive » sur les biens du clan Trabelsi

placés en France ou en Suisse. Pourtant, pendant des années, les militants exilés se butaient désespérément au déni de la plupart des rédactions parisiennes. Omniprésent ces derniers jours dans la presse, l'opposant Moncef Marzouki était à l'époque quasi inconnu et seul le site web *bastamag.net* lui consacrait une interview en 2009.

Le clan des Tunisiens

Comment expliquer les raisons d'un soutien inconditionnel de Paris au régime Ben Ali ? D'autant que les dérives mafieuses des proches de Zine El Abidine Ben Ali dépassaient largement le sud de la Méditerranée. En 2006, les frères Trabelsi, deux neveux par alliance du président déchu, avaient été mis en cause dans le vol, à Bonifacio, du yacht d'un ancien président de la banque privée Lazard, Bruno Roger, un proche de Jacques Chirac. Une enquête privée menée par les assureurs du navire avait permis de le retrouver, maquillé et repeint, dans le port de Sidi Bou Saïd, une banlieue huppée du Nord de Tunis, puis, le yacht avait été discrètement restitué à son propriétaire. On sait que la défense des droits humains passe bien après les intérêts commerciaux ou stratégiques de la France. De surcroît, en Tunisie, la répression policière et le non-respect des droits fondamentaux étaient intimement liés avec le système économique. Surnommé le « clan des Tunisiens », un groupe de Français très influent s'est toujours distingué par sa loyauté indéfectible envers le président tunisien : parmi eux, l'actuel ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, qui avait contesté la dénomination de « dictature » à l'encontre du régime benalien. Une minorité de célèbres natifs du pays, tel Bertrand Delanoë, et le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pierre Lellouche ont longtemps promu une vision tronquée de la Tunisie. « *Avant de juger un gouvernement étranger, mieux vaut bien connaître la situation sur le terrain* », avait mis en garde le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire. En effet, seule une minorité de français pouvait jouir et donc connaître la panoplie de privilèges offerts par le président Ben Ali. Tant que le pays continua d'accueillir « *de manière formidable* » Michèle Alliot-Marie, celle-ci ne pensa qu'à défendre sa police. Car l'été dernier, MAM avait passé quelques jours à Hammamet, dans une suite présidentielle de l'hôtel Phénicia. Fin décembre, alors que la contestation prenait forme dans le pays, elle

célébrait le Jour de l'an dans le nord-ouest dans sa villa de Tabarka. Elle y a peut être croisé son compatriote Dominique Baudis, qui apprécie pleinement la « réalité » tunisienne.

Les bonnes affaires françaises chez Ben Ali

Bien entendu, le Code du travail, de rigueur sous le régime Ben Ali semblait très bien convenir aux milliers d'entreprises hexagonales présentes.

Premier investisseur étranger avec un record de 280 millions d'euros, la France est particulièrement représentée en Tunisie dans les secteurs du textile, de l'électronique (Valeo, Faurecia, Sagem ou EADS) et des services avec les centres d'appels (Téléperformance). Exemple parmi d'autres : le président Ben Ali a toujours été très bien accueilli sur le site d'exploitation de la Sagem qui emploie environ 3 500 personnes dans le gouvernement de Ben Arous. En 2009, Eric Faubry, directeur industriel et logistique du groupe français, recevait des mains du Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, le premier prix du gouvernement pour la promotion de la qualité. Et qu'importe si les emplois générés sont peu qualifiés alors que le pays souffre du chômage des jeunes



diplômés. La Chambre franco-tunisienne du commerce et de l'industrie est aussi le pilier de la proximité des milieux d'affaires entre les deux pays. Ainsi Christian de Boissieu, le président du Cercle d'amitié France-Tunisie, est consultant auprès de Matignon. Le nouveau dirigeant de l'Institut des cultures d'islam, Hakim El Karoui, est à la fois un membre de l'Institut arabe des chefs d'entreprise et proche de Jean-Pierre Raffarin et de Hedi Djiilani, le patron des patrons tunisiens dont l'une de ses filles, Zohra, est l'épouse de Belhssen Trabelsi. Mais surtout Hosni Djemali, qui contrôle tout un pan de l'hôtellerie de luxe, demeure un intime de la famille Debré et de Guillaume Sarkozy. Surnommé « l'ambassadeur bis de Tunisie » Hosni Djemali a été promu chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur en 2008 par le secrétaire d'Etat au tourisme, Hervé Novelli.

Djemali est considéré comme la pierre angulaire de la « Tunisie française ». Ancien journaliste il est resté en contact étroit avec Christian de Villeneuve, directeur des rédactions du groupe Lagardère, Jean Daniel du *Nouvel Observateur* ou Etienne Mougeotte ancien directeur de TF1 et directeur actuel du *Figaro*.

Une diplomatie dépassée

La diplomatie française s'est, une fois de plus, distinguée par son mépris envers les droits humains. Mais son incompétence, a aussi marqué les Tunisiens car, incapable de mesurer l'ampleur de la contestation sociale, Paris n'a pas rebondi, même dans la *real politik* la plus cynique.

Demain, avec qui la Tunisie démocratique préférera-t-elle nouer des partenariats privilégiés ? Avec un pays qui proposait de se joindre à la répression Ben Alienne, ou avec un État qui se réjouit de l'ouverture démocratique ?

Deux semaines après la chute de Ben Ali, Nicolas Sarkozy a évincé Pierre Ménat, l'ambassadeur de France en Tunisie, au profit de Boris Boillon, jusqu'ici à Bagdad, considéré comme le diplomate star du sarkozysme, qui incarne la diplomatie du *business*. Pendant ce temps, l'Élysée cherche toujours des explications à son manque de clairvoyance. Selon le *Canard Enchaîné*, les réactions d'Alain Juppé et de Michèle Alliot-Marie étaient virulentes contre les diplomates français : « *Nous sommes restés tout le temps dans un brouillard total* ». La brume des hammams des palais de Ben Ali peut-être ? Parce le déclin du régime Ben Ali était décrit par de

nombreux analystes² et sur le terrain, depuis plus de deux ans, un changement était notable dans la population, notamment au regard de la solidité du réseau des militants des droits de l'homme, des journalistes et des avocats indépendants. Il y a quelques semaines Wikileaks révélait un télégramme diplomatique de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, daté du 14 août 2007, où l'on pouvait lire que Serge Degallaix, ambassadeur de 2005 à 2009, avait jugé, que « *La Tunisie n'est pas une dictature et ses leaders sont vraiment à l'écoute du peuple* ». L'année suivante, le mouvement social dans le bassin minier de Gafsa se concluait par la répression sanglante par le régime Ben Ali. En visite dans le pays, à l'époque, Nicolas Sarkozy avait suscité l'indignation pour s'être félicité des progrès de l'espace des libertés publiques.

Jean-Sébastien Mora

1- *Les Diplomates, derrière la façade des ambassades de France*, Franck Renaud.

2- Décrite aussi par l'expertise du Quai d'Orsay, marginalisé depuis 2007 ; par la diplomatie américaine ; et par des chercheurs français dont la politologue Béatrice Hibou. Citons aussi l'ouvrage *Économie politique de la répression en Tunisie*. La découverte 2006 et l'article : « *Kamel Libidi la longue descente aux enfers de la Tunisie* » dans le *Monde diplomatique*, 2006.

Avant la profusion d'envoyés spéciaux sur le terrain

La tentative du régime d'assassiner à l'arme à feu le journaliste du Monde diplomatique, Riadh Ben Fadhl, en 2000 et le tabassage à Tunis de Christophe Boltanski de *Libération* en 2005 avaient échaudé la profession. Par ailleurs, au fil des années les services du président Zine el-Abidine Ben Ali avait associé à la répression politique, un vrai désir de contrôler l'information. Pour qu'un journaliste français enquête en Tunisie, il lui fallait obtenir une autorisation de la fameuse agence de communication extérieure. Avec ce laissez-passer, les journalistes n'étaient pas libres pour autant puisque la police en civil les suivait en permanence. Ainsi ces cinq dernières années, sur le terrain mis à part une poignée de reporters et d'universitaires courageux, ils n'étaient pas nombreux relayer les dessous obscurs du « *miracle économique tunisien* ». Fruit d'un long travail, le journaliste tunisien, Kamel Libidi, dévoilait, en 2006, dans le *Monde diplo*, la longue descente aux enfers de la Tunisie. Cependant,

que cela soit lors des émeutes de Gafsa en 2008 ou pendant l'épisode judiciaire du journaliste de la presse spécialisée française étaient rédigés depuis l'hexagone. « *Sidi Bouzid, un tas de villages assemblés autour d'une artère de 3 kilomètres est si moche qu'on a envie de se flinguer à chaque matin que le bon seigneur nous ramène* » écrivait ce même Ben Brick. Le 17 décembre, l'acte désespéré de Mohamed Bouzizi provoque une détonation. A cette époque, les dépêches de l'AFP et de l'Associated Press constituent quasiment l'unique source d'information de la presse française. De ce qui se déroule vraiment dans le centre de la Tunisie, on sait finalement assez peu de choses. Donc pour savoir, il faut y aller. Fin décembre, je me rends pour y rencontrer des chefs de file de la contestation, qu'ils soient enseignants, avocats ou journalistes. Le 6 janvier, la police présidentielle m'arrêtera brutalement à Kairouan, à quelques kilomètres de Sidi Bouzid. Jusque là, les services de Ben Ali n'étaient pas parvenus à faire le lien entre

moi et les reportages qui apparaissaient dans la presse française. J'étais passé inaperçu alors que mon travail ne s'est pas cantonné à interroger les passants sur l'avenue Bourguiba et que j'étais en contact avec des militants très surveillés. J'ai juste fait en sorte de m'habiller local, le bonnet rivet sur la tête, me déplaçant à pied, dormant dans les hôtels les plus bas de gamme de Tunis et côtoyant beaucoup d'algériens en transit vers la Lybie. La police ne me cherchait vraiment pas là. Très amère, elle m'obligera à quitter le territoire dès le lendemain. Des lors, très réactif, les responsables de l'ambassade de France ont constitué un soutien précieux. Aux alentours du 10 janvier 2010, Camille Estève, envoyée spéciale du *Journal du Dimanche*, sera le premier journaliste française à se rendre à Sidi Bouzid. Une semaine plus tard, la fuite de Ben Ali signera la fin de l'agence de communication extérieure et donc, l'arrivée massive de journalistes venu suivre la « révolution de Jasmin ».

JSM

Les facteurs économiques et sociaux de la révolution

Le renversement politique, qui vient d'avoir lieu en Tunisie, est d'abord une révolution démocratique. Cependant, elle enferme aussi, en son sein, un soulèvement à caractère social qui a déclenché l'ensemble du processus.

Ceci est vrai du début jusqu'au terme (provisoire) du processus. Le mouvement a été lancé, rappelons-le, par le geste désespéré d'un jeune chômeur diplômé – Mohamed Bouazizi, âgé de 26 ans – qui s'est immolé par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid, le 17 décembre 2010. Cette ville d'environ 40 000 habitants, située au centre de la Tunisie, fait partie de ces zones systématiquement délaissées par le pouvoir au profit du développement des villes côtières ; le taux de chômage de la ville est chiffré à 46 %, celui des jeunes générations à 60 %. Sidi Bouzid est loin d'être situé dans une zone désertique (à la différence de régions dans l'extrême sud de la Tunisie), et possède au contraire une agriculture qui pourrait être prospère. Cependant, 80 % des terres de la région étaient accaparées par le clan qui entourait Ben Ali.

Des chômeurs diplômés par milliers

Mais le désespoir des jeunes, souvent bardés de diplômes et néanmoins chômeurs sans véritable perspective (à défaut d'appartenir à une « bonne famille » ou d'avoir du « piston » qui marche), va bien au-delà de Sidi Bouzid ou d'autres régions de l'intérieur enclavé de la Tunisie. L'étincelle, provoquée par l'immolation du jeune Mohammed Bouazizi, qui entendait protester contre son harcèlement par les policiers locaux (alors qu'il gagnait sa vie péniblement en tant que vendeur « à la sauvette » du secteur informel), a pu embraser l'ensemble du pays. Si cela a été possible, c'est parce que des centaines de milliers de Tunisiens – jeunes et moins jeunes – se sont immédiatement reconnus dans la situation du jeune précaire, mort deux semaines et demie après s'être aspergé

de térébentine. Le terme de « chômeurs diplômés » est connu dans l'ensemble des pays du Maghreb ; au Maroc, il existe depuis une dizaine d'années un « mouvement des chômeurs diplômés » structuré.

En Tunisie, la situation a fini par devenir plus explosive parce qu'aucune activité de protestation légale n'était possible avant la chute du régime de Ben Ali – aucune « soupape » n'était laissée à la contestation. Cependant, il existe des traits communs entre les différents pays : Maroc, Tunisie, ou encore (avec quelques différences) Égypte.

Tunisie, Maroc, des économies pour de la main d'oeuvre peu qualifiée

Plus on monte en niveau de formation et de diplômes, plus on court de risques de finir son périple comme chômeur.

Ce constat, qui ressort même des statistiques officielles – particulièrement nettes dans le cas du Maroc –, tient à la structure profonde de l'économie. Celle-ci est, d'un côté, marquée par une prépondérance des emplois « de basse qualification », délocalisés depuis l'Europe où le patronat ne trouve plus (en nombre) la main-d'œuvre suffisamment peu chère et malléable qu'il recherche. Dans le cas de la Tunisie, une bonne partie de l'économie se caractérise par la sous-traitance, et une étroite dépendance vis-à-vis de certaines « niches » des marchés européens ; par exemple dans le secteur de l'industrie automobile, qui fait fabriquer en Tunisie les tapis de voiture, alors que les véhicules eux-mêmes sont construits ailleurs. Avec la crise financière et économique qui a atteint l'Europe (en particulier le secteur automobile) en 2008, la situation des sous-traitants en Tunisie s'est d'ailleurs elle-même assombrie.

Le même constat est valable pour le secteur textile, deuxième plus gros employeur en Tunisie avec 200 000 emplois (contre 230 000 dans le secteur du tourisme « pas cher »), depuis la fin de l'Accord multi-fibres en 2005 et l'exacerbation de la concurrence mondiale depuis cette période.

De l'autre côté, la monopolisation des « morceaux de choix » de l'économie, des meilleurs emplois et des rentes se situation (le monopole pour l'importation

de voitures) par des clans mafieux – au cœur desquels se trouvaient les familles de Ben Ali et de son épouse Leila Trabelsi – a contribué à fermer tous les débouchés.

Si les facteurs sociaux ont été présents lors du déclenchement de la révolte, ils l'ont également été lors de son aboutissement provisoire. Le changement de régime politique (même si certains hommes, à commencer par Mohamed Ghannouchi, Premier ministre depuis le 17 novembre 1999, sont restés) est allé de pair, dans de nombreuses entreprises, avec l'éviction de dirigeants – imposée par les travailleurs de la base – dès lors que ceux-ci étaient impliqués dans l'ancien régime et les réseaux de la corruption généralisée. Le PDG de TunisAir, compagnie extrêmement phagocytée par les pratiques de corruption – à l'instar d'autres compagnies aériennes du continent – a ainsi cru devoir s'enfermer dans un bureau du cinquième étage, les salariés lui demandant des comptes...

Des parasites au pouvoir

Une partie de la bourgeoisie locale tunisienne peut elle-même trouver, en ce moment, son compte dans les changements en cours. En effet, les entreprises (surtout PME) détenues par des nationaux ne profitaient souvent pas vraiment de la situation, mais se faisaient ponctionner par des membres de la mafia régnante, qui exigeaient des prises de participation pour encaisser des dividendes sans rien apporter. En revanche, le grand capital international – surtout français et européen – arrivait très bien à s'arranger avec la mafia du pouvoir : il concluait ses affaires directement avec ses membres les plus éminents. Prenons l'exemple de France Télécom-Orange, dont la filiale Orange Tunisie était à 49 % la propriété de l'entreprise française, mais à 51 % la propriété d'un gendre de Ben Ali, Marwan Mabrouk. Aujourd'hui, Mabrouk a fui le pays, et la multinationale française fait face à un léger problème...

Le capital international, surtout européen, est aussi attristé que ses centres d'appel délocalisés en Tunisie – 8 % à 12 % des appels des opérateurs téléphoniques français passaient jusqu'ici par ce pays – marchent actuellement au ralenti, du fait des grèves et bouleversements en cours.

Bernard Schmid

CENTRAFRIQUE

Les Centrafricains, condamnés aux élections truquées et aux dictateurs « amis de la France » ?

Appelés aux urnes, le 23 janvier pour le premier tour des élections législatives et de l'élection présidentielle, les Centrafricains ont subi, dans l'indifférence générale, une mascarade électorale de plus. Paris, Bruxelles et l'ONU, en se concentrant sur la seule Côte d'Ivoire, prouvent une nouvelle fois l'intérêt très sélectif porté aux élections présidentielles en Afrique.

La Centrafrique vit depuis 1960 sous le signe de la violence, inaugurée par la disparition du leader d'exception Barthélemy Boganda. Sous la férule actuelle de Bozizé, on ne compte plus les exactions des forces de l'ordre contre la population et les assassinats politiques, et l'impunité est la règle. Ainsi, la famille du président de la Ligue centrafricaine des Droits de l'homme, le courageux Goungaye Wanfiyo, attend toujours une enquête sur le trop suspect accident de la route qui lui a coûté la vie en décembre 2008. Les demandes de l'opposition d'une enquête internationale sur la disparition, en janvier 2009, du chef rebelle Charles Massi, enlevé au Tchad, livré à la garde présidentielle de Bozizé et présumé mort sous la torture, sont aussi restées sans suite. Cela n'a pas empêché les militaires français de soutenir Bozizé contre plusieurs rébellions armées, y compris en prenant part aux combats, comme en 2006 et 2007, aux côtés des forces armées centrafricaines qui pourtant commettaient sous leurs yeux de graves exactions contre les populations civiles. Et cela n'empêche pas des investisseurs français comme Areva d'y conclure des contrats prometteurs, introduits en affaires à Bangui par les sulfureux Patrick Balkany et Fabien Singaye.

Il y a de quoi s'indigner que des institutions et des gouvernements qui prétendent défendre la démocratie restent muets devant le déroulement de ces élections : organisation du scrutin bâclée, absence d'affichage de listes électorales, vote par procuration abusif, nombre de votants sans rapport avec le nombre d'inscrits, bourrages d'urnes ou fausses urnes, étrangers en possession de fausses cartes d'électeurs, etc.

Avec les compliments de la France

Le fiasco était malheureusement prévisible, bien que l'ambassadeur de France à Bangui ait depuis des mois affiché un soutien sans faille au président-dictateur sortant, confirmé par le nouveau ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, qui déclarait, début décembre, « *qu'une campagne électorale comme elle se déroule [partout] où la démocratie est le système politique en vigueur, peut maintenant s'engager* ».

Cette attitude complaisante des autorités françaises est la même que lors des élections truquées en 2009 au Congo-Brazzaville, au Gabon et en Tunisie, ou en novembre 2010 au Burkina Faso, qui ont permis de reconduire des dictateurs notoires dans des pays où l'influence française, économique et politique, reste déterminante. L'Union européenne finance la mascarade électorale centrafricaine avec le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) pour 9,5 millions d'euros sur 16 millions mais n'a pas envoyé de mission d'observation. La France contribue – ces sommes étant comptabilisées dans l'aide européenne – à hauteur de 500 000 d'euros pour la CEI (Commission électorale indépendante) et l'observation par l'Organisation internationale de la francophonie, spécialiste de la validation de résultats escomptés en émettant quelques vagues réserves sur des irrégularités jugées mineures.

Une Centrafrique en laisse

La situation géographique de la Centrafrique et ses ressources (diamants,

uranium, bois, ivoire) en ont fait un terrain de prédilection que la France s'est toujours efforcée de contrôler étroitement, privant le peuple centrafricain de toute possibilité de se constituer en État indépendant.

Ce pillage organisé condamne les habitants à la misère et à la violence, tandis que le clan au pouvoir s'enrichit scandaleusement en vendant les ressources du pays aux exploiters étrangers. Contribuer à la reconduite de ce système est criminel.

Il est donc indispensable que les autorités françaises et européennes, en s'abstenant de tout soutien à Bozizé, favorisent l'émergence d'un État de droit incluant la fin de l'impunité pour les criminels de guerre présents en Centrafrique et conditionnent le financement d'élections à la tenue d'un processus électoral qui garantisse réellement des élections non frauduleuses.

Billets d'Afrique

Bozizé déjà élu... en 2015

Interviewé dans *Jeune Afrique* du 16 janvier, François Bozizé explique : « *Au cours des cinq prochaines années, si Dieu le veut, l'uranium, l'or et peut-être le pétrole centrafricains seront entrés en phase d'exploitation. On ne s'arrête pas en si bon chemin* ». Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la question ne portait pas sur les motivations qui le poussent à s'accrocher au pouvoir, mais sur les raisons que les électeurs auraient de voter pour lui. Interrogé sur la limitation du nombre de mandats, il répond : « *Oui, en principe, puisque la Constitution stipule deux mandats consécutifs et que j'en ai déjà accompli un. Mais vous le savez, tout dépend du peuple. Si le peuple m'oblige à rester au-delà, moi, je suis un militaire. Je suis au service du peuple.* »

Il devrait se méfier par les temps qui courent : on a vu des militaires reconvertis en chefs d'Etat tout dévoués à leur peuple s'enfuir en Arabie Saoudite plus tôt qu'ils ne le pensaient...

NIGER

Une certitude et beaucoup de questions...

Une seule chose est sûre au sujet de la dernière opération militaire française faisant suite à l'enlèvement de deux français à Niamey le 7 janvier dernier : elle s'est soldée par la mort des deux jeunes gens. Pour le reste, les déclarations successives n'auront pas contribué à lever le brouillard qui l'entoure, au contraire...

« **D**e notre point de vue, aucun élément n'est flou dans la séquence des événements », affirmait Alain Juppé le surlendemain de l'intervention des forces spéciales françaises. A condition de faire abstraction des contradictions existant entre les différentes versions servies par les autorités politiques et militaires françaises et nigériennes, officielles ou officieuses... Dans un premier temps par exemple, le colonel Burkhard, porte-parole de l'état-major des armées, a indiqué que l'intervention française contre les terroristes avait eu lieu dans « la zone frontalière » du Niger et du Mali, « refusant de répondre aux questions des journalistes sur l'emplacement précis de l'accrochage », rapporte *Le Monde* (10 janvier) qui commente : « De telles précautions du porte-parole de l'armée peuvent aisément s'expliquer par le désir de ménager les autorités maliennes, qui n'ont pas forcément été prévenues de l'opération ou qui n'ont pas envie que leur soutien à cette opération soit public. » Il faut rappeler en effet que les autorités maliennes n'avaient pas non plus été sollicitées ni prévenues lors de la précédente opération franco-mauritanienne sur leur territoire, visant officiellement la libération de Michel Germaneau, en juillet dernier. Alors que François Fillon convenait finalement lors de sa conférence de presse que l'intervention avait bien eu lieu en territoire malien mais « avec le feu vert de Bamako » (AFP, 10 janvier), le ministère de la Défense malien et la Direction de l'Information et des relations publiques des

armées (DIRPA), contactés par le journal *Le Républicain* (Mali), « ne confirment pas ». « Selon eux, l'intervention militaire a été menée par l'armée nigérienne et non pas par les forces françaises. Ces sources soutiennent également que cette opération s'est située en « territoire nigérien avant que les ravisseurs n'atteignent la frontière malienne. » (11 janvier).

Des versions contradictoires

Le bilan de l'opération concernant les ravisseurs est également incertain. Le nombre de tués varie selon les sources, mais plus encore, la nature des prisonniers a suscité une polémique entre les autorités françaises et nigériennes. Deux ou trois gendarmes nigériens ont en effet été retrouvés morts sur les lieux de l'assaut, avec un véhicule calciné de la gendarmerie nigérienne, et deux autres blessés qui auraient été arrêtés et remis aux autorités nigériennes. « A l'enquête d'établir quelle était la raison de leur présence dans les véhicules que nous avons arrêtés », avançait Alain Juppé depuis Niamey le 10 janvier. Le lendemain, Fillon affirmait que deux ravisseurs faits prisonniers avaient « été remis aux autorités nigériennes qui actuellement les interrogent avec le concours de la justice française » (*LeMonde.fr*, 13 janvier), sans qu'on sache s'il était fait référence aux gendarmes nigériens blessés. Le ministre nigérien de l'Intérieur, Cissé Ousmane, répliquait sur RFI : « Il n'existe pas actuellement de terroristes auditionnés par nos services » (12 janvier).

Le surlendemain, Laurent Teisseire, porte-parole du ministère français de la Défense affirmait : « ces personnes portaient des armes et ont combattu, participé à l'action contre nos forces. On ne dit pas que ce sont des gendarmes nigériens, on dit uniquement que ce sont des personnes portant des uniformes nigériens » (AP, 13 janvier), tandis qu'un « responsable nigérien non identifié » accusait : « Nos hommes qui sont morts sur place, sur le territoire malien, ont été victimes de tirs de militaires français. Je ne dis pas que les militaires français ont fait exprès, mais les militaires (nigériens) dont les corps ont été ramenés par les Français à Niamey sont morts de tirs français », a-t-il

insisté, évoquant « trois soldats nigériens tués » (Blog Défense ouverte, 13 janvier). Nouvelle version quelques jours plus tard : lors de son audition, le 18 janvier, devant les commissions des Affaires étrangères et de Défense de l'Assemblée nationale, Alain Juppé explique qu'« après analyse des images tournées par un avion de surveillance français, Atlantic-2, il s'avère (...) que des gendarmes [nigériens] ont été embarqués, à l'issue d'un affrontement, par les hommes d'Aqmi et leur véhicule intégré au convoi juste avant l'intervention des forces spéciales françaises ». Mais, précise *Libération* (19 janvier), « le ministre n'a pas été interrogé sur les déclarations de son porte-parole, Laurent Teisseire, qui avait affirmé, la semaine dernière, que ces hommes en uniforme nigérien n'étaient pas entravés et qu'ils avaient affronté les commandos français ». « Les malentendus se sont dissipés. La France et le Niger se sont compris », estimait le lendemain le ministre nigérien de l'Intérieur en visite en France, sans que l'on sache si ce changement de ton était dû à une version plus proche de la vérité, simplement plus acceptable, ou encore à d'amicales pressions françaises. « Ce n'est pas la peine de rentrer dans les détails », concluait-il...

La même opacité dans les circonstances et les causes de la mort des otages français.

« Selon les militaires, les deux Français ont été abattus avant même l'accrochage avec les ravisseurs », rapportait d'abord *Le Monde* (11 janvier). La veille, le Premier ministre expliquait : « Les preneurs d'otages, lorsqu'ils se sont vu poursuivis, ont éliminé froidement les otages selon les premiers éléments dont je dispose » (AFP, 10 janvier). Et le porte-parole du ministère de la Défense de confirmer, le 13 janvier, qu'au vu de « constatations faites directement sur place » par les soldats français, les corps des otages étaient « tous les deux entravés » et présentaient l'un comme l'autre des impacts de balles (AFP, 13 janvier). Mais dans le même temps, de sources policières françaises et politiques nigériennes, cette version présentait une légère omission : l'un des corps retrouvé était calciné. Les

résultats de l'autopsie, rapportés par le procureur de Paris Jean-Claude Marin, confirmeront qu'Antoine de Léocour a bien été tué d'une balle dans la tête à bout portant, mais que « les causes de la mort sont plus difficiles à établir pour Vincent Delory », qui présentait « cinq plaies par armes à feu » et « des brûlures extrêmement importantes » (AFP, 15 janvier). Que les plaies aient été causées non par des balles françaises, mais par « des balles de kalachnikov », comme l'a affirmé le ministre de la Défense lors de son audition, ne change pas grand chose au fait que la violence des affrontements qui ont eu lieu semblait laisser peu de chance de survie aux otages. Et si tel n'était pas le cas, pourquoi avoir tenté de dissimuler l'une des causes possibles de la mort de l'un d'eux ? Selon des témoignages maliens rapportés par l'AFP (11 janvier), plusieurs véhicules ont été retrouvés calcinés, suite aux tirs des hélicoptères de combat français. « Si la première vague est arrivée en hélicoptères, l'intensité des combats a contraint l'état-major tactique à faire appel à des renforts, largués à courte distance par un avion présent sur place », rapporte également Jean-Dominique Merchet sur son blog.

Neutraliser les terroristes à n'importe quel prix

L'ensemble de ces éléments amène à se demander si l'objectif premier de cette opération était d'obtenir la libération des otages ou de « neutraliser » les terroristes à n'importe quel prix. « Ne rien faire, c'est donner un signal que la France ne se bat plus contre le terrorisme », s'est justifié Alain Juppé (AFP, 10 janvier).

Alors que l'état-major affirme officiellement : « Notre but était de libérer les otages, pas de faire du bilan sur l'Aqmi », selon Jean Guisnel, une autre source militaire est plus radicale (...): « Nous disons aux ravisseurs : nous vous

pourchasserons et nous vous détruirons, y compris si nos otages y perdent la vie. Je suis bien sûr navré pour ces morts de deux compatriotes. Mais je le dis : c'est une opération réussie » (Lepoint.fr, 9 janvier) Dans une lettre ouverte au ministre de la Défense¹, les amis de Master 2 d'Antoine de Léocour, qui s'indignent par ailleurs « que la mort de [leurs] amis serve la propagande politique sécuritaire du gouvernement et, plus encore, que ce discours soit repris en chœur par la majorité de la classe politique française sous la forme d'un consensus orchestré », estiment que l'Etat français a sacrifié « ses ressortissants sur l'autel d'orientations stratégiques occultes » et s'inquiètent « également du traitement différencié réservé aux citoyens et victimes en fonction de ce que leurs employeurs représentent pour les intérêts de la France. »

Comme le souligne Philippe Leymarie, on peut en effet « se demander, au passage, si pareille fermeté [du gouvernement] serait mise en avant au cas où, par exemple, un homme d'affaires, un journaliste, ou un diplomate (et non un petit employé d'une ONG, ou un simple touriste) serait pris en otage » (Blog Défense, 10 janvier).

On peut aussi se demander si les motivations auraient été les mêmes dans le cas d'un pays où la France ne détient pas d'intérêts stratégiques aussi important que l'extraction d'uranium par Areva au Niger...

Enfin sur le moyen ou le long terme, il est tout sauf certain qu'une telle démonstration de force décourage AQMI de s'en prendre à nouveau à des ressortissants français.

« Quel autre pays au monde, à part les Etats-Unis et peut-être la Grande-Bretagne, est capable de mener une telle opération spéciale en moins de douze heures et en plein cœur du Sahel ? », fait remarquer fièrement Jean-Dominique Merchet (Blog Secret défense, 22 janvier). Cette crise aura en effet confirmé

la présence d'une « base non officielle » du COS à Ouagadougou (LePoint.fr, 9 janvier), qui s'ajoute à celle déjà implantée en Mauritanie, à la base militaire française non officielle du Tchad (opération Epervier) et à une « présence plus modeste (...) au Mali et dans le nord du Niger » (sous forme d'un DAMO, détachement d'assistance militaire opérationnelle) où, « depuis des mois, [les autorités] traîne[nt] des pieds pour accepter publiquement une aide militaire française plus importante »... (Blog Secret Défense, 9 janvier et 14 janvier).

Le sahel quadrillé

Mais comme nous l'avions déjà signalé au sujet de l'intervention militaire franco-mauritanienne cet été (au sujet de laquelle on vient par ailleurs d'apprendre que Michel Germaneau n'aurait pas été exécuté en représailles, mais serait décédé antérieurement faute de médicaments²), on peut craindre que le remède mis en place ne fasse qu'aggraver le mal.

Le quadrillage militaire du Sahel opéré depuis plusieurs années par les Etats Unis et la France ne fait que renforcer la crédibilité d'AQMI et son attrait auprès des populations tenues à l'écart des richesses (minières et pétrolifères) que cet arsenal militaire entend sécuriser. Tant que le terreau sur lequel prospèrent les réseaux terroristes et leurs soutiens dans le Sahel n'aura pas disparu, on pourra continuer à rouler les mécaniques, et à déplorer les morts.

Raphaël Granvaud

1-<http://envouaturesimone.blogspot.com/2011/01/france-niger-lettre-ouverte-au-ministre.html>

2- Sur le blog Secret Défense de Merchet qui commente : « On ignore les raisons politiques qui ont poussé le président Nicolas Sarkozy à évoquer son exécution (dont aucune preuve n'existe à ce jour) par AQMI, au lendemain du raid franco-mauritanien.. » (11 janvier)



CAMEROUN

Le laboratoire de la Françafrique

Entretien avec Thomas Deltombe à l'occasion de la sortie du livre *Kamerun!, la guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, éditions La découverte, 2011

Billets d'Afrique : Comment est né votre ouvrage ?

Thomas Deltombe : *Kamerun !* c'est la rencontre de trois auteurs s'intéressant à la politique de la France en Afrique. Constatant que de nombreux ouvrages évoquaient de très graves « troubles » ayant eu lieu au Cameroun au moment de l'indépendance de ce pays mais que, comme l'expliquait François-Xavier Verschave dans *La Françafrique*, une étude systématique de ces événements restait « à faire », le journaliste Manuel Domergue et moi-même avons décidé de remonter nos manches. Manuel s'est plongé dans les archives françaises et je suis parti en 2006 enquêter au Cameroun, pendant deux ans. Là, j'ai rencontré Jacob Tatsitsa qui avait été conseiller historique d'un film réalisé par la télévision suisse sur l'assassinat de Félix Moumié, président de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Dans le cadre de recherches universitaires, Jacob travaillait depuis des années et avec beaucoup d'abnégation, dans les archives camerounaises, sur la résistance kamerunaise et la répression française à l'Ouest-Cameroun. A mon retour en France en 2008, nous avons poursuivi les recherches avant de passer à la phase d'écriture.

Quelle méthodologie, quelles sources avez-vous utilisées ?

Une des difficultés de départ était que beaucoup de choses étaient dites ou écrites sur ces « événements » sans que ces informations soient toujours vérifiées et étayées. Nous devions donc naviguer entre des faits solides, plutôt rares, et un amas d'histoires, parfois vraisemblables, parfois plus douteuses. L'idée fondamentale était donc d'essayer d'établir les faits, de façon la plus irréfutable possible, en nous appuyant sur des sources directes et vérifiables. Des sources écrites d'abord : fonds Foccart ; archives

militaires, coloniales et diplomatiques françaises ; archives nationales, régionales ou départementales camerounaises. Mais aussi une multitude d'entretiens, que nous avons filmés en France et au Cameroun, avec des administrateurs coloniaux, des militaires français ou camerounais, d'anciens combattants indépendantistes, etc. Grâce cette énorme matière, nous pouvions progressivement emboîter les différentes pièces du puzzle, comprendre les grandes phases du conflit et documenter dans le détail les techniques employées par les belligérants.

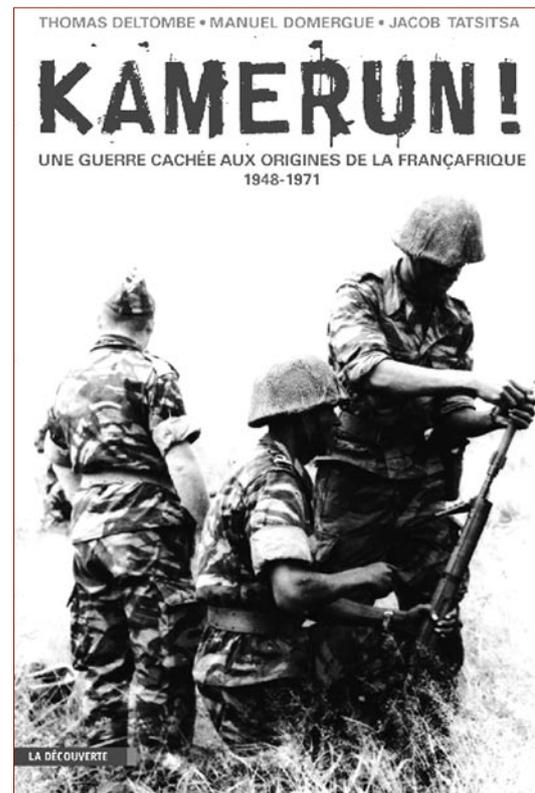
Quelles sont les grandes avancées de votre enquête, par rapport à ce qui a déjà été écrit sur ce sujet ?

Outre l'importance de pouvoir enfin s'appuyer sur des sources fiables et recoupées, ce qui saute aux yeux dans cette guerre c'est l'omniprésence de la doctrine de « guerre révolutionnaire » (DGR). Comme vous le savez, cette doctrine a été élaborée par des officiers français après leur défaite en Indochine. Elle postule que l'ennemi n'est pas « en face » mais caché à l'intérieur de la population elle-même. Selon cette doctrine, il faudrait donc contrôler cette population totalement, physiquement et psychologiquement, pour aller y détruire le « virus subversif ». De là découle toute une série de techniques : militarisation des civils, regroupement des villages, endoctrinement des non-combattants, légitimation et systématisation de la torture, etc...

On sait que ces techniques ont été utilisées en Algérie. On n'ignorait en revanche que cette doctrine avait également inspiré les autorités françaises au Cameroun dès janvier 1955. Roland Pré, alors haut-commissaire de la France à Yaoundé, demande à toute la hiérarchie administrative de s'inspirer des réflexions du colonel Charles Lacheroy, principal théoricien de la DGR. A partir de là, la DGR a constitué la matrice et la colonne vertébrale du système politico-sécuritaire camerounais. Et, d'une certaine façon, elle le demeure encore aujourd'hui.

Vous dites que ce modèle de guerre est aussi une des épines dorsales de la Françafrique...

Comme l'ont montré avant nous d'autres chercheurs et journalistes, la DGR porte en elle un double danger. D'un côté, elle offre



Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa : *KAMERUN ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971. 740 pages, La Découverte, janvier 2011, 25 euros.*

une technologie propice aux génocides : anéantissement d'un « ennemi intérieur » défini ethniquement (comme au Rwanda). De l'autre, son aspect « totalitaire » facilite l'établissement de dictatures féroces dont la perpétuation ne se justifie que par l'éradication permanente de toute opposition, réelle ou potentielle (comme ce fut le cas en Amérique latine dans les années 1960-1970).

Dans le cas du Cameroun, la guerre que la France a menée contre mouvement indépendantiste à partir de 1955 va se perpétuer, à partir des années 1961-1962, sous la forme d'un système de gouvernement. En d'autres termes : alors que l'UPC continue de résister les armes à la main jusqu'à la fin des années 1960, la guerre française mute en dictature africaine. Les techniques de guerre initiées par les Français – torture, délation, lavage de cerveau, culte de l'« apolitisme », traque des « subversifs »... – vont devenir des méthodes de gouvernement quotidien.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le Cameroun, considéré dans les années 1950 comme une « brèche » dans l'empire français, du fait de son statut international, va progressivement devenir, aux yeux des Français, un « poisson pilote » de la décolonisation. Premier pays à accéder à une « indépendance sous contrôle français » et premier pays soumis à une opération « extérieure » de l'armée française en Afrique, dès 1960, le Cameroun devient l'« exemple » d'une gestion rénovée – mais toujours autoritaire – de la domination coloniale. Et par conséquent un « modèle » à exporter. Parce qu'elle a été gagnée par la France, la guerre du Cameroun a ainsi constitué le laboratoire de ce système français que nous qualifions de « néocolonialisme contre-subversif ».

Cette enquête a-t-elle modifié votre regard sur la Françafrique ?

Au cours de nos investigations, nous avons acquis la conviction que la Françafrique n'est pas née ex-nihilo en 1958, comme on a trop souvent tendance à le dire. Bien que « géniaux » dans leur genre, De Gaulle et Foccart doivent beaucoup à la IV^e république. D'une certaine façon, ils n'ont fait que reprendre et systématiser des politiques qui avaient été initiées du temps de l'Union française : utilisation intensive des théories militaires nées sous la IV^e, je l'ai dit, mais aussi africanisation du personnel d'encadrement, contrôle à distance de ces nouvelles « élites » dociles grâce à des mécanismes d'interdépendance, et finalement théorisation du concept de vraie-fausse indépendance dans le cadre d'un « grand ensemble » géostratégique. Nos recherches s'intéressent d'ailleurs à un concept très en vogue sous la IV^e République : l'Eurafrrique.

Laquelle n'était, dans la plupart des cas, qu'un autre mot pour définir ce qui deviendra la Françafrique. Ce n'est qu'une hypothèse mais je pense que lorsque Houphouët-Boigny « invente » le terme de Françafrique en 1955, il ne fait en fait que broder autour du thème alors à

mode de l'Eurafrrique dont parle beaucoup son rival Senghor, par exemple.

En reconnectant la Françafrique avec la pensée eurafrrique qui l'a précédée, on perçoit mieux l'aspect collectif de l'architecture néocoloniale française en Afrique. Et on en comprend mieux le soubassement foncièrement raciste – « Européen » et « Africain » étant à l'époque les synonymes de « Blancs » et « Noirs ».

Il ne faut jamais perdre de vue que la négrophobie est une condition nécessaire à l'établissement et à la perpétuation de la Françafrique. Assimiler cette dernière à un simple « foccartisme » permet à de trop nombreux commentateurs non seulement d'en signer péremptoirement l'acte de décès, mais également de nous exempter d'une réflexion collective autour de cette persistante « culture coloniale », indécrottablement raciste, dans laquelle nous continuons à baigner.

Comment est accueilli le livre au Cameroun ? Est-il médiatisé ?

Il est un peu tôt pour répondre parce qu'à l'heure où je vous parle, les exemplaires ne parviennent qu'au compte-goutte au Cameroun, à cause du coût de transport. Cependant les nombreux messages qui parviennent du Cameroun, notamment sur notre site internet – www.kamerun-lesite.com – sont incroyablement enthousiastes. Mais nous savons aussi qu'il y a, çà et là, des gens qui veulent organiser ce qu'ils appellent « la riposte ». Les gardiens de prison n'aiment pas qu'on examine les fondations du pénitencier...

Propos recueillis par Samuël Foutoyet



Illustration extraite de Kamerun ! Entraînement des élèves officiers de l'Ecole militaire interarmes du Cameroun, dans la zone de Koutaba en 1960, sous la supervision d'instructeurs français. Selon le colonel Sylvestre Mang, il s'agirait – dans la photo ci-dessus – du lieutenant Lefèvre (à côté de la lampe tempête) et de son adjoint Raymond Bosseboeuf (Archives nationales de France).

Fillon négationniste

Kamerun 1948-1971, décrit la guerre menée par la France, avant et après l'indépendance en 1960, contre le mouvement nationaliste camerounais et sur toutes les exactions : bombardements, assassinats, tortures qui l'ont accompagnée. Ce livre est remarquable par sa documentation : archives, interviews, qui établissent l'exactitude des faits rapportés, que tout le monde connaissait, mais qui sont désormais irréfutables.

Il faut donc rappeler comment s'est exprimé le Premier Ministre français, François Fillon, lors de son premier voyage en Afrique, au Cameroun, le 22 mai 2009, pendant la conférence de presse donnée pour l'occasion à Yaoundé. À la journaliste qui lui demandait comment la France comptait réparer pour la disparition de « plusieurs nationaliste camerounais tombés assassinés par l'armée française ».

Fillon a répondu avec aplomb : « Je dénie absolument que des forces françaises aient participé en quoi que ce soit à des assassinats au Cameroun. Tout cela c'est de la pure invention. »

Odile Tobner



Morin soutient toujours Falcone

Hervé Morin, ex-ministre de la Défense, persiste et signe. Dans une lettre datée du 24 janvier 2011, il appuie publiquement la défense de Pierre Falcone comme il l'avait déjà fait en juillet 2008 alors qu'il était en poste.

Depuis le 19 janvier, la cour d'appel de Paris rejuge l'affaire de l'Angolagate. Les deux principaux acteurs, Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak, ont été condamnés, en 2009, à six ans de prison, au grand dam de l'Elysée, pour avoir organisé dans les années 1990 la vente à l'Angola de matériel militaire, armes et munitions provenant de pays de l'Est, sous couvert d'une société slovaque (ZTS-Osos), pour 790 millions de dollars gagés sur les recettes futures du pétrole angolais. Les prévenus, revendiquant la fourniture d'armement à l'Angola, affirment être venus en aide à un gouvernement légitime et assiégé mais contestent la conclusion de l'enquête et du tribunal selon laquelle ce commerce était illicite. C'est d'ailleurs leur dernière ligne de

défense, quelque peu désespérée, sur fond de multiples manœuvres de l'Elysée pour sauver le soldat Falcone et surtout rouvrir le robinet du pétrole angolais. (*Billets d'Afrique* n°197, décembre 2010).

La défense de Falcone soutient que la vente n'avait pas besoin d'autorisation française, puisque les armes n'ont pas transité par la France. Elle en veut notamment pour preuve une stupéfiante lettre, écrite le 11 juillet 2008, par le ministre de la Défense d'alors, Hervé Morin, qui n'hésitait pas, à quelques semaines du procès, à soutenir publiquement le marchand d'armes mis en examen.

Morin y affirmait que, par conséquent, « le ministère de la Défense n'aurait jamais dû déposer plainte dans cette affaire de commerce d'armes puisqu'il n'y a jamais eu de « trafic » à proprement parler à partir de la France ». Ce n'était pas l'avis de son homologue du gouvernement Jospin, Alain Richard, à l'origine de la plainte en 2001, plainte jugée tout à fait valable puisque la signature des contrats d'armement a bien eu lieu en France. D'après les investigations de *Global Witness*, plusieurs contrats de la livraison d'armes ont été signés sur le territoire français. « Lorsque les premiers contrats d'armes entre ZTS-Osos et l'Angola ont été signés en 1993 et 1994, Brenco

France se trouvait au 56, avenue Montaigne à Paris. Il est intéressant de noter que cette adresse et les numéros de téléphone et fax de Brenco figurent sur le contrat initial de 47 millions de dollars, avec la signature de Pierre Falcone (...) Le caractère vraiment français du dossier original de 47 millions de dollars devrait être souligné (...)

Non seulement le document était écrit en français, mais il aurait aussi été envoyé à Elisio de Figueiredo [ambassadeur itinérant de l'Angola] qui était posté à Paris. »¹

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris avait d'ailleurs validé la quasi-totalité de l'enquête.

Surprise ! Le 26 janvier 2011, l'un des avocats de Falcone, M^e Veil, a versé au dossier une nouvelle lettre, datée du 24 janvier, d'Hervé Morin, qui n'est plus au gouvernement, mais confirme ce qu'avaient conclu ses services. Il s'agit là d'un soutien persistant à Falcone. Au-delà d'une argumentation juridique plus que bancale, il est indigne, que dans un tel dossier brûlant, un ex-ministre, qui plus est candidat déclaré à la présidence de la République, vole au secours des prévenus.

Rdb

1- *Global Witness, Les Affaires sous la guerre, Armes, pétrole & argent sale en Angola*, Marseille Agone, 2003.

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, S.

Foutoyet, JS. Mora, B.Schmid
Abonnements: Frédéric Galerne

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n°

0211G87632

Dépôt légal : février 2011 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia -

91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros (Étranger: 30

euros) €personne à faible revenu: 20

euros €

